

LE PLAN COMPTABLE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Cette formation vise à permettre aux participants, comptables et aides-comptables d'établissements et services sociaux et médico-sociaux du secteur associatif de réaliser la comptabilité en conformité avec les règles comptables et budgétaires spécifiques : maîtrise des écritures d'inventaire et préparation des états de synthèse de fin d'exercice.

La formation est à jour du règlement N°2018-06 qui instaure un nouveau plan comptable associatif, complété par le règlement N°2019-04 spécifique aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur

CONTENU

Détermination et affectation du résultat

- Résultat de la gestion propre
- Résultat de la gestion contrôlée
- Proposition d'affectation du résultat
- Le suivi des résultats et des rejets (temporaires ou définitifs)

Subventions

- Conditions suspensives et conditions résolutoires
- Subvention d'investissement ou d'exploitation

Provisions

- Spécificités des provisions réglementées (trésorerie, investissement)
- Provisions pour risques et charges
- Focus sur le traitement des provisions pour congés à payer et pour départ à la retraite et sur le traitement du compte épargne temps (CET)

Fonds dédiés

Compte de liaison

- Traitement comptable (exploitation, investissements)
- Classement dans le bilan financier
- Gestion de la trésorerie et affectation des produits financiers

Produit de tarification

- Les différentes natures des produits de la tarification et leur imputation comptable

Immobilisations et amortissements

- La notion d'immobilisation dans les ESSMS
- Les règles d'amortissement applicables (notion de composant, durée, etc.)

Les contributions volontaires

Les fonds associatifs

- Les différentes natures de réserve
- Les différents comptes de report à nouveau
- Les particularités des comptes de report à nouveau correspondant aux dépenses non-opposables aux tiers financeurs

Document de synthèse

- Structure du bilan et du compte de résultat
- Bilan financier



1^{ere} session

10 février, à Paris

2^e session

9 octobre, en classe virtuelle



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité

IMPRIMEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Comptables et aides-comptables venant d'intégrer le secteur
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- Exposés et apports théoriques et méthodologiques
- Exercices et études de cas
- Échanges

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur privé non lucratif, social et médico-social